

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.



PROVINCE DU }
Canada. } CATHCART.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande-
Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la
Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, en Notre Cité de Montréal, qui devait commencer et être tenue le dix-huitième jour de Juillet courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le neuvième jour de juin dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial, au dix-huitième jour de Juillet courant, auquel tems vous étiez tenus, et il vous était enjoint de paraître en Notre Cité de Montréal : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présens au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement Provincial, en Notre dite Cité de Montréal, Mercredi, le vingt-sixième jour d'Août prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : Témoin Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, Lieutenant-Général le Très-Honorable Charles Murray, Comte Cathcart, de Cathcart, dans le comté de Renfrew, C. C. B., Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, et Commandant de Nos Forces dans l'Amérique Britannique du Nord : A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Montréal, dans Notre dite Province du Canada, ce neuvième jour de Juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-six, et de Notre Règne la dixième.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,
C. C. C.



PROVINCE DU }
Canada. } CATHCART.

VICTORIA, par la grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande-
Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la
Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite

Proclamation
du 20 Août,
continuant le
Parlement au 5
Octobre 1846.

Proclamation
du 9 Juillet,
prorogeant le
Parlement au
26 Août 1846.